

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est

12 avenue Blaise Pascal
77420 Champs-sur-Marne
paris-est.archi.fr
Ministère de la Culture
Membre fondateur
de l'Université Gustave Eiffel

Affaire suivie par :
Stacy Saillard
01 60 95 84 68
stacy.saillard@paris-est.archi.fr

Habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) Fiche de suivi mensuel 2022-2023

Nom et prénom de l'ADE :

Nom de la personne responsable au sein de la structure d'accueil (tuteur):

Cette fiche est à renseigner par la personne responsable de la **MSP** au sein de la structure d'accueil (tuteur). Elle a pour objectif de mesurer les capacités d'adaptation du candidat à l'**HMONP** à la structure professionnelle d'accueil.

Activités mensuelles et objectifs afférents :

Observations par rapport aux objectifs assignés (la MSP se déroule-t-elle conformément au programme défini dans la convention ? Sinon pourquoi ?

Intérêt et volonté de travail manifestés par l'ADE (à remplir par la structure d'accueil).

Signature :

*Merci de déposer cette fiche d'évaluation sur votre portail Taiga selon la procédure ci-dessus :
Année 2022/2023/Personnel/fichiers personnels/déposer un fichiers/télécharger et envoyer
(nommer vos fiches : Fiche mensuelle 1...)
A la fin de votre MSP, vous devrez absolument avoir chargé 6 fiches mensuelles*